

GARANTIES 2024

ENROULEURS

BORNE , DÉLINOX, MURAL À SCELLER, ORION, VÉGA, JUPITER 2, NEPTUNE



COFFRETS &
MOTEUR

CF group garantit ses enrouleurs 3 ans, à l'exception de la partie électrique, 2 ans (coffret et moteur).

T-PRESTO 126, T-BASIC 95



CF group garantit les enrouleurs T-Presto 126 et T-Basic 95 sont garantis 2 ans.

BORNE, DÉLINOX, MURAL, ORION, VÉGA, JUPITER 2, NEPTUNE, T-PRESTO 126, T-BASIC 95

La garantie couvre en général tous défauts ou vices de fabrication. Elle ne prend effet que si le revendeur ou l'installateur en avise notre société et nous retourne les pièces défectueuses pour examen. La garantie est limitée au remplacement des pièces défectueuses (dans les conditions normales d'utilisation), la main d'oeuvre nécessaire à la remise en état (démontage et remontage) étant à la charge de l'installateur. Notre responsabilité ne peut être engagée dans les cas d'accidents corporels, de dommages matériels ou de manque à gagner (pénalités). Aucune indemnisation ne peut être prétendue pour quelque cause que ce soit. La garantie est limitée en fonction des utilisations : couvertures isothermes et couverture mousse Isodel en fonction des dimensions spécifiées dans notre catalogue ou fiche produit.

Sont exclus de la garantie :

- détériorations dues au transport
- montages ou installations défectueux ou non conforme à notre notice
- modifications apportées sur le matériel sans le consentement du constructeur
- erreurs de raccordement ou de tension
- usure moteur et coffret dues au non-respect des règles de câblage
- corrosion

Connectez-vous sur www.del-piscine.fr pour consulter toutes nos garanties.